



Regroupement familial sur place

Par **mozer**, le **01/07/2011 à 18:20**

Bonjour,

Je suis en **France depuis 10,5 ans**. Je suis marié depuis mars 2009, et mon épouse a une carte résident en Frce.

Aujourd8 j'ai reçu mon 1er récepissé de 3 mois pour maladie. Ils m'ont dit d'aller revoir le medecin pour qu'il confirme qe je suis tjrs malade pour une eventuelle prolongation de 3 mois en fin septembre.

Finalement j'ai meme peur de ne plus etre malade. je ne comprend plus rien avec ces histoires de papiers. Je vais peter un cable!

Dites moi svp, est ce que mon épouse peut tenter un **regroupement familial sur place avec succès???**

Es ce que je peux en profiter avec **mon pauvre recepissé de 3 mois??**

Par **Domil**, le **01/07/2011 à 19:18**

Pourquoi depuis le temps n'a-t-elle pas fait le regroupement familial ? Si vous aviez fait les choses correctement, ça fait longtemps que vous seriez légalement en France

Par **mozer**, le **01/07/2011 à 19:30**

Merci DOMIL..

Ma situation à ce jour àcette heure est celle que je vous ai expliquée.

Es-ce que elle peut faire un regroupement familial avant septembre avec succès.

Justement j'ai le doute qu'ils accepteront la demande parceque je n'ai que 3 mois de recepissé. Dumoins je ne sais pas quelles sont les conditions du beneficiaire.

Pour ceux qui vivent à paris où fais t'on la demande??

Merci à l'avance por ttes les réponses.

Par **Domil**, le **01/07/2011** à **19:35**

[citation]Es-ce que elle peut faire un regroupement familial avant septembre avec succès.
[/citation] c'est plus long que ça, rien que pour avoir la visite du logement.

Par **mozer**, le **01/07/2011** à **19:39**

peut etre en faisant la demande dans une autre ville de l'IDF que Paris c'est plus rapide?

Je sais qu'en 3 mois ils ne me le feront pas, mais bon j'espère qu'il prendronts aumoins la demande, pendant que je suis en situation régulière.